

**Une aide pour
les familles**

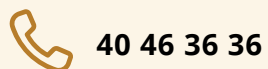


Un loyer réduit



Plus de sérénité

Besoin d'aide ?



40 46 36 36



Horaires :
Lundi au jeudi de 7h30 à 15h30
Vendredi de 7h30 à 14h30.



Contact par email :
contact@oph.pf



www.oph.pf



Vous avez des difficultés à payer votre loyer ?

*L'AFL peut vous aider !
Venez nous voir*

L'Aide Familiale au Logement

C'est quoi ?

C'est une aide du Pays qui vous permet de payer moins cher votre loyer à l'OPH. Une partie de votre loyer est prise en charge pour vous aider.

Pour qui ?

L'AFL est destinée aux ménages locataires d'un logement OPH, sous conditions de ressources.

Le montant de l'AFL varie selon votre situation familiale.

Attention : vous devrez toujours payer au minimum **5 000 F CFP** de votre loyer, même avec l'aide.

*Même si vous avez un doute,
faites la demande !*



Comment faire ?

- 1 Vous (locataire) :** Vous faites votre demande AFL auprès de l'OPH
- 2 L'OPH :** Vérifie votre situation et Transmet les informations à la CPS
- 3 La CPS :** Identifie les demandeurs & Calcule vos droits à l'AFL
- 4 Résultat :** Si vous êtes éligible, Votre loyer est automatiquement déduit de l'AFL

Vous n'avez qu'une seule démarche à faire : venez à notre rencontre !

Important à savoir

**Si votre situation change,
Informez l'OPH et mettez à jour votre dossier AFL.**

17 Avant les 18 ans de votre enfant : vous signez le formulaire pour lui

18 A partir de 18 ans et s'il vit toujours chez vous : sa signature est obligatoire

*Pensez à nous informer !
Une simple mise à jour évite des conséquences
sur votre aide et votre loyer*

Sans cette mise à jour

 **Votre enfant ne sera pas pris en compte dans le calcul de votre aide**

 **Votre aide va baisser**

